

Sommaire Exécutif

L'aide qui manque pour ceux qui en ont le plus besoin

L'écart en matière d'aide financière au Canada

Définir l'écart en matière d'aide financière au Canada

Il est prouvé que l'accès à une aide et à des conseils financiers pertinents et de qualité est associé à une meilleure santé financière¹ et à une plus grande résilience,² mais tous les Canadiens n'ont pas accès à l'aide et aux conseils financiers dont ils ont besoin. Les Canadiens ayant un faible revenu sont souvent incapables d'accéder aux types d'aide dont ils ont besoin pour renforcer leur capacité financière, maximiser leurs revenus, résoudre des problèmes financiers urgents, fixer des objectifs financiers et les atteindre.

Dans ce projet, nous avons tenté d'identifier les écarts en matière d'accès à une aide financière abordable, appropriée et digne de confiance pour les personnes ayant un faible revenu. À cette fin, nous avons défini leurs besoins prioritaires en matière d'aide financière, identifié les obstacles qui nuisent généralement à leur accès aux services, identifié les services pertinents qui sont actuellement disponibles sur le marché, évalué dans quelle mesure ces services sont accessibles, abordables, appropriés et dignes de confiance pour les personnes ayant un faible revenu et où il existe des écarts particuliers en matière d'aide financière pour cette population.

[Rapport complet : L'aide qui manque pour ceux qui en ont le plus besoin : L'écart en matière d'aide financière au Canada](#)

Les renseignements contenus dans le rapport ont été obtenus grâce à la participation de prestataires d'aide financière de tous les secteurs – y compris les banques, les coopératives de crédit, les compagnies d'assurance, les planificateurs financiers, les conseillers en crédit, les préparateurs commerciaux de déclarations de revenus, les gouvernements et les organismes communautaires sans but lucratif.



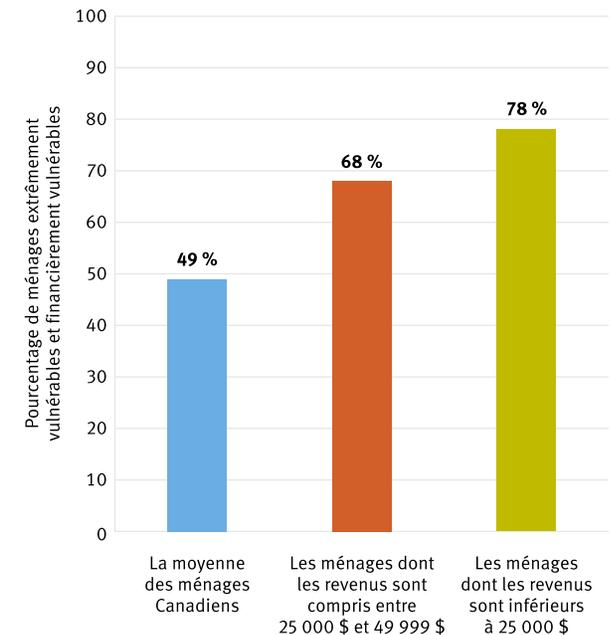
Pourquoi un changement est-il nécessaire?



Cet écart au niveau de l'aide financière a pris une nouvelle dimension dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, de l'inflation et des hausses du taux d'intérêt qui ont rendu la vie de plus en plus coûteuse pour de nombreux Canadiens. Les personnes ayant un faible revenu ont été les plus durement touchées,³ la vulnérabilité financière s'aggrave et devient de plus en plus courante au sein de ces ménages.⁴

Cette étude est orientée et documentée par l'un des résultats visés par la stratégie nationale d'éducation financière du Canada, intitulée « *Faisons des changements qui comptent* », en vue « d'accroître l'accès à des services d'aide financière fiables et abordables, en particulier pour les Canadiens vulnérables ».⁵

Un plus grand nombre de ménages canadiens à faible revenu sont financièrement vulnérables⁶ comparativement à la population canadienne en général en date de juin 2022



Source : Financial Resilience Institute, juin 2022, Seymour Financial Resilience Index™ (indice de résilience financière Seymour), avec des données provenant de The Financial Vulnerability of Low-Income Canadians: A Rising Tide (novembre 2022).

Les ménages définis comme étant « financièrement vulnérables » dans ce tableau comprennent les ménages « extrêmement vulnérables » ayant une cote de résilience financière de 0 à 30 et les ménages « financièrement vulnérables » ayant une cote de résilience financière de 30,01 à 50 basé sur le modèle de l'indice de résilience financière du Financial Resilience Institute.

Le Seymour Financial Resilience Index™ est une marque de commerce utilisée sous licence par la Financial Resilience Society.

© 2023 Financial Resilience Society DBA Financial Resilience Institute. Tous droits réservés. Ne pas copier ou redistribuer.

Services d'aide financière prioritaires et qui les fournit

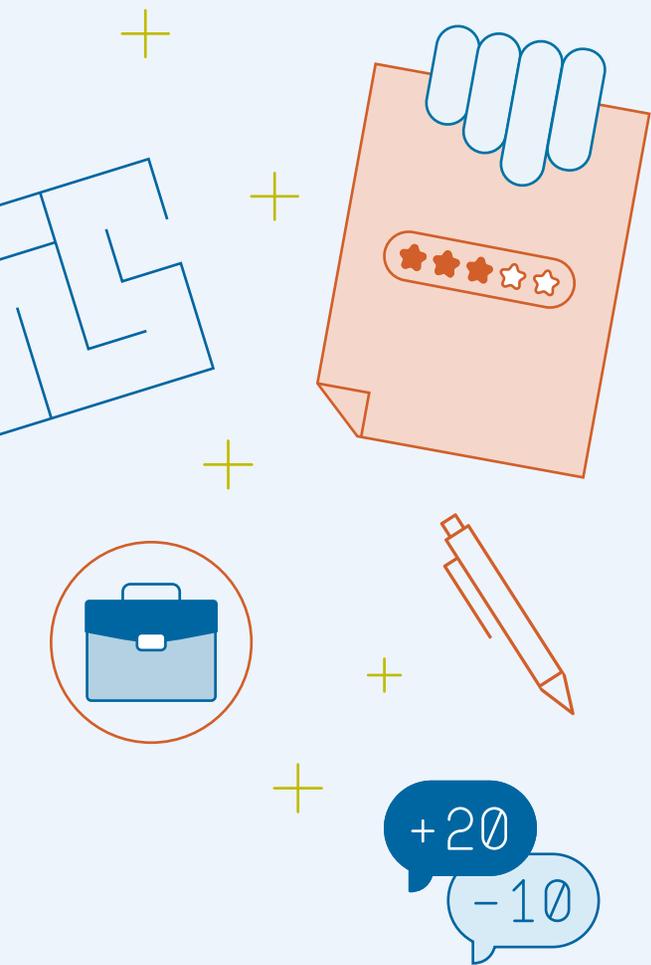


En nous fondant sur des résultats de la recherche, de la consultation des parties prenantes de la communauté ayant une expertise approfondie des besoins d'aide financière des personnes ayant un faible revenu, ainsi que de notre expérience organisationnelle en matière de conception et de pilotage d'interventions d'aide financière touchant **plus de 760 000 personnes ayant un faible revenu** à ce jour, nous avons identifié huit services d'aide financière comme étant les plus importants pour renforcer la santé financière des personnes ayant un faible revenu :

1. Réaliser une évaluation complète de la santé financière afin de déterminer la situation, les besoins et les objectifs financiers d'une personne
2. Aider à élaborer un plan financier complet
3. Aider à élaborer et à respecter un budget ou un plan de dépenses
4. Aider à résoudre les problèmes financiers urgents
5. Aider à comprendre, à naviguer, à sélectionner et à accéder à des produits financiers appropriés
6. Aider à fixer et à poursuivre des objectifs d'épargne
7. Aider à gérer les dettes
8. Aider à produire une déclaration de revenus et à accéder aux prestations de revenu

Le secteur de l'aide financière comprend divers prestataires de services qui offrent ces services aux Canadiens de façon plus générale et plus particulièrement aux personnes ayant un faible revenu :

- les banques;
- les coopératives de crédit;
- les compagnies d'assurance;
- les planificateurs financiers;
- les conseillers en matière de crédit;
- les syndic en insolvabilité;
- les préparateurs commerciaux de déclarations de revenus;
- les gouvernements;
- les organismes communautaires.



Principales conclusions

1. Les personnes ayant un faible revenu sont confrontées à **des circonstances et à des défis** particuliers qui influencent leur capacité à accéder à des services financiers et à se les offrir.
2. Les personnes ayant un faible revenu sont moins susceptibles de faire confiance aux professionnels de la finance et les personnes autochtones ou racialisées ayant un faible revenu **ne se sentent pas toujours respectées par ces derniers**.
3. Les renseignements, les orientations et les conseils financiers classiques ne sont souvent **pas adaptés aux personnes ayant un faible revenu** parce qu'ils ne tiennent pas compte de leur situation particulière.
4. Néanmoins, la plupart des fournisseurs commerciaux d'aide financière **n'adaptent pas leurs services** aux personnes ayant un faible revenu.
5. Comme la plupart des services d'aide financière commerciaux ne sont pas conçus pour les personnes ayant un faible revenu, il existe **peu de services d'aide financière appropriés** pour cette population.
6. Les institutions financières proposent souvent des services d'aide financière de base gratuits, mais les services d'aide financière plus complets dont les personnes ayant un faible revenu ont généralement besoin ne sont **pas accessibles ou abordables**.
7. La plupart des institutions financières et des professionnels **manquent de compréhension, d'outils et de formation** pour fournir des services d'aide financière pertinents et appropriés aux personnes ayant un faible revenu.
8. Il n'y a pas d'argument commercial valable pour rechercher et servir des clients ayant un faible revenu, **car les possibilités de générer des profits sont limitées**.
9. Certains organismes communautaires de l'autonomisation financière offrent des services d'aide financière gratuits, appropriés et complets, mais ils **n'ont pas les ressources ou la portée géographique nécessaires** pour répondre aux besoins de tous les Canadiens ayant un faible revenu qui ont besoin d'aide.
10. Le Canada **bénéficierait de la collecte et de la publication** de données nationales plus complètes et plus détaillées sur l'accès aux services d'aide financière et, plus généralement, sur l'inclusion financière.

Les prochaines étapes

Nous avons constaté qu’il existe des services d’aide financière abordables, appropriés et dignes de confiance pour les personnes ayant un faible revenu — par exemple, des organismes sans but lucratif offrent des services d’aide pour la déclaration de revenus et des conseils en matière de crédit — mais il y a d’importants écarts en ce qui concerne la disponibilité tout au long de l’année de services gratuits pour la déclaration de revenus, la disponibilité limitée de services gratuits d’aide à la gestion de la dette ainsi que la rareté des services d’orientation et de soutien en matière de mesures d’aide et des services plus complets de planification financière et de conseil.

En se basant sur ces conclusions, Prospérité Canada commencera à travailler avec un comité consultatif de projet et les parties prenantes intersectorielles afin d’identifier des solutions permettant de combler les écarts actuels en matière d’aide financière pour les personnes ayant un faible revenu et d’élaborer un cadre de solutions complet qui définit comment chaque secteur peut contribuer à garantir que chaque Canadien ait accès à l’aide financière dont il a besoin pour acquérir une bonne santé financière.

Remerciements

Prospérité Canada tient à remercier Co-operators pour son généreux soutien financier dans le cadre de ce projet, ainsi que les nombreux intervenants et informateurs clés de tous les secteurs qui ont apporté leur expertise et leurs points de vue à ce travail.



Notes en fin de document

¹ Voir :

Lei, S. and Yao, R. Use of financial planners and portfolio performance. Journal of Financial Counselling & Planning 27(1). 2016. Disponible à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/publication/315327715_Use_of_Financial_Planners_and_Portfolio_Performance

Finke, M. Financial Advice: Does It Make a Difference? Wharton Pension Research Council Working Papers, 154. 2012. Disponible à l'adresse suivante : https://repository.upenn.edu/prc_papers/154/

Martin, T.K. and Finke, M. A Comparison of Retirement Strategies and Financial Planner Value. Journal of Financial Planning. 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.financialplanningassociation.org/article/journal/NOV14-comparison-retirement-strategies-and-financial-planner-value>

Grable, J.E. Reducing Wealth Volatility: The Value of Financial Advice as Measured by Zeta. Journal of Financial Planning. 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.financialplanningassociation.org/article/journal/AUG14-reducing-wealth-volatility-value-financial-advice-measured-zeta>

² Duncan, E. and Koci, K. The financial vulnerability of low-income Canadians: A rising tide. Financial Resilience Institute; nov. 2022. Le rapport est fondé sur l'indice de juin 2022. Financial Resilience Institute, juin 2022, Seymour Financial Resilience Index™. Le Seymour Financial Resilience Index™ est une marque de commerce utilisée sous licence par la Financial Resilience Society.

© 2023 Financial Resilience Society DBA Financial Resilience Institute. Tous droits réservés. Ne pas copier ou redistribuer. Disponible à l'adresse suivante : https://www.finresilienceinstitute.org/wp-content/uploads/2022/11/Low-Income-Canadians-Financial-Resilience-Report_Final-Nov2022-2.pdf

³ Uppal, S. La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial. Ottawa : Statistique Canada; 8 février 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2023001/article/00002-eng.pdf?st=YILO2eSf>

⁴ Duncan and Koci, 2022.

⁵ Agence de la consommation en matière financière du Canada. Faisons des changements qui comptent : Stratégie nationale pour la littératie financière 2021-2026 Ottawa : Agence de la consommation en matière financière du Canada; 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/litteratie-financiere/litteratie-financiere-strategie-2021-2026.html>

⁶ Duncan and Koci, 2022. L'indice exclusif mesure la résilience financière des ménages, définie comme la capacité des ménages à surmonter les difficultés financières, les facteurs de stress et les chocs découlant d'événements imprévus, avec une mesure de la résilience financière aux niveaux national et provincial et au niveau du ménage individuel tous les quatre mois.

L'indice de juin 2022 est fondé sur un solide échantillon de 5061 Canadiens adultes et de 1515 Canadiens à faible revenu provenant d'un échantillon représentatif de la population selon le revenu familial, l'âge, le genre et la province, avec une capacité d'utiliser l'argent pour des achats de 1,38 %. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'indice ainsi que sur les travaux de la Financial Resilience Institute à l'adresse suivante : <https://www.finresilienceinstitute.org/> Les ménages à faible revenu sont définis comme étant des personnes et des familles dont le revenu familial est inférieur à 25 000 \$ et des ménages comptant plus d'une personne et dont le revenu familial est inférieur à 50 000 \$ (à l'exception des ménages comptant une seule personne dont le revenu familial se situe entre 25 000 \$ et 49 999 \$).

⁷ Une évaluation de la santé financière permet à un individu ou à un ménage de faire le bilan de sa situation et de sa santé financières en tenant compte des facteurs suivants : la possession d'un compte bancaire, ses économies et ses dettes, sa cote de crédit, son revenu (y compris les prestations du gouvernement), s'il a fait sa déclaration de revenus, ainsi que ses objectifs financiers et sa confiance financière. Voir par exemple : http://www.prospercanada.org/prospercanada/media/PDF/Coaching%20Toolkit/HealthAssessment-Form_June-2015.pdf